
tants du Canada et de l'Ontario a publié fin 1982 un rapport dans lequel il identifiait cinq mesures de réduction du SO₂ pour les deux fonderies du bassin de Sudbury (INCO et Falconbridge). La *Manitoba Clean Environment Commission* a ordonné à INCO de lui soumettre des projets sur les moyens de réduire les émissions de la fonderie de Thompson dans une proportion de 50 et de 80% d'ici la fin de 1984; il a également été ordonné à la *Hudson Bay Mining and Smelting* de proposer des moyens de réduire ses émissions de SO₂ de 50% à 400 tonnes (362,9 tonnes métriques) par jour. Le gouvernement du Québec a ordonné à la Noranda d'étudier la possibilité de réduire de 40% les émissions de SO₂ de sa fonderie Horne. Ces initiatives n'ont donné lieu à aucune réduction des émissions dans le secteur des fonderies.

RECOMMANDATION 11 — Véhicules automobiles

Le sous-comité recommande que les normes sur la limitation des émissions de NO_x, applicables aux nouveaux véhicules automobiles vendus au Canada, deviennent au moins aussi sévères que celles qui étaient imposées aux États-Unis par l'*Environmental Protection Agency* en juin 1981.

RECOMMANDATION 12 — Loi sur la sécurité des véhicules automobiles

Le sous-comité recommande que le pouvoir de réglementation sur les émissions provenant des véhicules automobiles, par le biais de normes applicables aux fabricants et aux distributeurs, soit transféré de la **Loi sur la sécurité des véhicules automobiles** à la **Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique** et, du même coup, du ministère des Transports à celui de l'Environnement qui a déjà de larges responsabilités en matière de pollution atmosphérique.

Aucune de ces recommandations n'a été suivie.

RECOMMANDATION 13 — Forêts

Le sous-comité recommande qu'Environnement Canada poursuive son programme de recherche intensif au sujet des effets des pluies acides sur les forêts canadiennes. Il recommande également au gouvernement fédéral de faire une étude approfondie de l'organisation et du financement du Service canadien des forêts afin de voir s'il y aurait lieu d'accroître le financement et/ou les ressources humaines du service pour que les recherches nécessaires soient effectuées sur le problème des pluies acides.

Le ministère de l'Environnement a informé le sous-comité que, depuis 1980, «le Service canadien des forêts (S.C.F.) a considérablement élargi son programme sur les pluies acides et qu'il travaille en collaboration avec les provinces, l'industrie forestière, les universités et des spécialistes d'autres ministères fédéraux». Le S.C.F. alloue actuellement 21 années-personnes aux études sur les pluies acides et la pollution atmosphérique, et ses ressources à ce titre sont aujourd'hui de l'ordre de 1,3 million de dollars par an.

RECOMMANDATION 14 — Agriculture

Le sous-comité recommande que le ministère de l'Agriculture du Canada crée un programme de recherche complet en vue d'étudier les effets des pluies acides sur les récoltes et les sols au Canada. Ce programme permettrait d'étudier les effets des précurseurs des pluies acides et de l'ozone sur les récoltes, mais viserait principalement à établir dans quelle mesure les méthodes actuelles de fertilisation rendent le sol plus vulnérable à l'acidification.

Le ministère de l'Agriculture administre un programme continu de recherche sur l'acidité des sols et leur réaction physico-chimique à l'acidification. Un vaste programme de recherche est en cours sur les effets des pluies acides sur l'aluminium que contiennent les sols et les nutriments minéraux des plantes. Le ministère se propose également de mettre sur pied un programme de recherche sur les répercussions des pluies acides et autres polluants atmosphériques sur la croissance des plantes et la productivité des sols.

RECOMMANDATION 15 — Chaulage

Le sous-comité recommande que le chaulage, à titre de stratégie palliative des dégâts occasionnés par les pluies acides, soit envisagé par les pouvoirs publics seulement dans le cas de certaines nappes d'eau afin d'en élever le pH et, ainsi, de rétablir ou de protéger de précieuses populations de poissons. Le